

Publié le 28 novembre 2024

Les ressources naturelles, leviers de développement touristique durable dans les territoires ultramarins

Un des ateliers de la Conférence des Epl d'Outre-mer a mis en lumière l'importance des ressources naturelles comme moteurs du développement touristique dans les territoires ultramarins. Entre paysages uniques, écosystèmes exceptionnels, plages, barrières de corail, rivières, lacs, faune et flore, ces richesses contribuent significativement à l'attractivité de ces régions. Cependant, leur préservation repose sur un équilibre fragile entre exploitation économique et conservation environnementale. Une gestion durable apparaît ainsi comme un levier essentiel pour conjuguer développement touristique et préservation des écosystèmes.



La [Spl Réunion des Musées Régionaux](#) illustre comment une gestion intégrée peut valoriser les ressources naturelles tout en sensibilisant le public. Ce réseau inclut des équipements phares tels que :

- **La Cité du Volcan**, un centre scientifique et pédagogique proposant une expérience immersive autour du volcanisme grâce à des technologies innovantes (réalité augmentée, holographie, maquettes interactives).
- **Kélonia**, un observatoire des tortues marines mêlant sensibilisation environnementale et recherche pour la protection des tortues et de leurs habitats.
- **Le Musée des Arts Décoratifs de l'océan Indien (Madoi)**, situé dans un domaine historique, incarnant le lien entre culture et nature.
- **Le Musée Stella Matutina**, qui retrace l'histoire de la canne à sucre et de l'île Bourbon, mettant en avant les interactions entre patrimoine naturel et culturel.

Pour **Emmanuelle Thuong-Hime**, directrice générale de la Spl, « le modèle de la Spl est le seul ayant permis d'investir massivement et de manière coordonnée pour la préservation de nos richesses naturelles, le volcan et la mer. » Ce modèle démontre la pertinence d'un partenariat entre collectivités locales et opérateurs touristiques pour structurer une offre durable.

Le Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), créé en 1976, se positionne comme un acteur clé pour concilier développement économique et préservation. Sur 62 700 hectares, il accompagne 32 communes dans divers domaines tels que l'agriculture, l'environnement, et le tourisme. **Maurice Veilleur**, directeur des grands programmes du PNRM, a souligné que cette structure contribue à ancrer le lien entre nature et culture au sein de l'identité martiniquaise.

Des projets portés par une vision politique affirmée

La séance a également souligné le rôle des décideurs locaux dans la concrétisation de projets ambitieux.

Michel-Ange Jérémie, maire de Sinnamary et président de l'ADM 973, a mis en avant le projet de Centre d'Interprétation de l'Eau et des Milieux Aquatiques (CIEMA). Ce centre vise à valoriser le riche patrimoine aquatique de la commune (fleuve Sinnamary, criques, îlot des caïmans). Financée par le Fonds Vert, cette initiative repose sur une gouvernance participative. Pour Michel-Ange Jérémie : « notre réflexion globale autour du CIEMA ne pourra être concrétisée ni portée par les seules ressources de la ville : il nous faut donc identifier l'outil et la gouvernance les plus appropriés permettant d'intégrer l'ensemble des parties prenantes. »

En Martinique, **José Mirande**, maire du Marin, porte un ambitieux projet de réaménagement des structures portuaires de la baie. Financé par le Fonds Vert et des fonds européens, ce programme inclut l'installation de pontons flottants, la préservation des milieux marins, le regroupement des mouillages, et le nettoyage des bateaux abandonnés. Ce projet incarne une approche proactive où développement économique et protection environnementale se renforcent mutuellement. Une Spl est également en cours de création pour reprendre la gestion du port de plaisance et ainsi accompagner la politique locale de valorisation et de préservation de la baie du Marin.

Vers un tourisme durable et inclusif

La séance a mis en exergue la nécessité d'une collaboration étroite entre acteurs locaux, gestionnaires d'équipements et élus pour promouvoir un tourisme respectueux des écosystèmes. À travers les exemples de La Réunion, de la Martinique et de Sinnamary, il apparaît que l'alliance entre conservation et valorisation touristique peut constituer un levier de développement intéressant pour les territoires ultramarins. Ces initiatives nécessitent une vision stratégique à long terme, soutenue par des financements et une gouvernance adaptés. Le défi demeure de maintenir cet équilibre fragile, garantissant que ces trésors naturels demeurent une source de richesse pour le futur.